

Document technique

Finale 2026

*Vélo de montagne masculin et
féminin*



**Jeux de
l'Acadie**

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES JEUX DE L'ACADIE 2020-2025

FONDEMENTS STRATÉGIQUES



VISION

CE QUE NOUS VOULONS DEVENIR :

Leaders dans le développement
sportif et culturel de la jeunesse,
de la langue française et de la
culture acadienne

MISSION

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

Développer le mouvement des
Jeux de l'Acadie afin de contribuer
à l'épanouissement de la jeunesse
francophone des provinces
atlantiques par l'entremise de
compétitions et d'activités
sportives et culturelles



BUTS

- › Valoriser fierté acadienne et francophone
- › Promouvoir l'activité physique et événements culturels
- › Initier jeunesse à différentes disciplines sportives et culturelles via compétitions, cliniques et ateliers de formation

BUTS

- › Organiser événements sportifs et culturels d'envergure, conférences, colloques et atelier afin de sensibiliser public
- › Favoriser développement de leaders
- › Optimiser chances des jeunes à poursuivre leur développement vers réseaux de compétitions et performances plus élevés

BUTS

- › Agir comme élément déclencheur afin de léguer héritage sportif et culturel aux communautés engagées dans les Jeux
- › Organiser toute activité connexe pour atteindre les fins ci-dessus

VALEURS

CE QUI NOUS DÉFINIT ET NOUS MOTIVE :



FIERTÉ
FRANCOPHONE



MIEUX-ÊTRE



LEADERSHIP



COLLABORATION

VALEURS

SUITE...



INNOVATION



ÉQUITÉ



ESPRIT SPORTIF



BÉNÉVOLAT



Ce document a pour objectif de compléter le document technique approuvé pour la 45e finale des Jeux de l'Acadie. La partie « générale » complète ce document spécifique à cette discipline sportive.

VÉLO DE MONTAGNE MASCULIN ET FÉMININ

FORMAT

Cross-country olympique (XCO)

Le cross-country est une épreuve individuelle d'endurance avec un départ en groupe. La durée d'une épreuve de XCO doit se trouver entre 35 à 45 minutes *pour un coureur moyen*. Ce parcours doit mesurer de 2,5 à 3,5 km et être aménagé sur des chemins, sentiers et pistes de profils variés comprenant montées et descentes, et différents types de surfaces de roulement. Le parcours doit comprendre au moins deux boucles.

Lorsque le gagnant croise la ligne d'arrivée, s'il y a des cyclistes doublés, ceux-ci termineront sur le tour du gagnant et se verront attribuer un temps calculé.

Relais par équipe (XCR)

Les équipes sont composées de 4 (*quatre*) cyclistes d'une même région. Donc chaque région devra présenter une équipe masculine et une équipe féminine. Chaque cycliste effectue d'une à trois boucles du circuit (à déterminer selon un parcours optimal de 5 à 6 minutes), de façon alternée avec son coéquipier.

En cas de manque de coureurs, la délégation peut demander à un (une) cycliste de faire plus d'un relais. La condition étant que ce cycliste ne fasse pas deux tours consécutifs.

Dans le cas des régions qui ne peuvent pas former une équipe complète, elles pourront effectuer des équipes *regroupées* (regroupement de régions) optionnelles et participeront comme délégation hors-concours suivant les mêmes règles dans la mesure du possible.

Cross-country sur circuit court – XCC (Short Track)

Le parcours peut comprendre des sections asphaltées, de pelouse, de terre, etc. de la distance totale qui doit varier de 0,8 km à 1,5 km selon le niveau de difficulté. Ce circuit peut contenir certains obstacles (approuvés par le délégué technique), doit aussi avoir plusieurs sections de dépassement et doit aussi être accessible aux spectateurs au maximum.

La durée d'une épreuve de XCC doit se trouver entre 15 à 20 minutes pour un coureur moyen. Le nombre de tours sera pré calculé selon le parcours. Lorsque le gagnant croise la ligne d'arrivée, s'il y a des coureurs doublés, ceux-ci termineront sur le tour du gagnant et se verront attribuer un temps calculé.

Ligne de départ pour les 3 courses :

L'appel des coureurs sur la ligne de départ se fera par rapport aux résultats respectifs de chaque course de la Finale précédente. Il revient à la charge de l'entraîneur de donner 45 min avant le début de la course l'ordre des coureurs de l'épreuve.

BRIS D'ÉGALITÉ

En cas d'égalité *au classement des régions*, le classement de l'épreuve cross-country olympique (*nombre de points accumulés par l'équipe au complet*) servira à départager les régions. Si l'égalité persiste, les classements des premiers coureurs (masculin et féminin) de chaque région en temps seront cumulés.

EN CAS DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

À la Finale des Jeux de l'Acadie, les compétitions de vélo de montagne peuvent se dérouler sous la pluie. Les épreuves de vélo de montagne iront de l'avant, peu importe le temps qu'il fera à l'extérieur. Le parcours, quant à lui, pourrait être modifié selon son état. En cas d'éléments extrêmes (tonnerre, éclair, etc.), le départ d'un événement pourrait être retardé par l'officiel sur place.

Le nombre de tours du circuit est toujours adapté selon l'état du parcours.

Dans l'éventualité où la compétition doit arrêter en raison des éléments (exemples : tonnerre, éclair, etc.) donc en cas de conditions atmosphériques difficiles, le Comité technique peut prendre la décision d'annuler



l'épreuve après consultation avec le responsable du sport du COFJA et le vice-président à la programmation du COFJA.

ÉQUIPEMENT

Les bicyclettes doivent répondre aux esprits et projets du sport cycliste. L'esprit suggère que les cyclistes s'affrontent en compétition sur un pied d'égalité.

Pour les Jeux de l'Acadie, le vélo de montagne peut varier selon la réglementation UCI. Le vélo peut comprendre une suspension simple, double ou encore aucune suspension selon le choix du coureur cycliste.

Les roues doivent être de la même grandeur (avant vs arrière). Le vélo de montagne ne devrait comprendre aucun ajout tel que lumière, garde-boue, pieds, etc., ceci étant dans l'objectif de protéger les coureurs en cas de chute. Le coureur pourra choisir d'utiliser les pédales automatiques ou non.

Aussi, tel que stipulé par le règlement de l'UCI, le port du casque est obligatoire. Tous les règlements se rattachant à cette règle sont en vigueur. La Société des Jeux de l'Acadie recommande également aux cyclistes de porter des lunettes et des gants.

PARCOURS

Le parcours de chaque épreuve doit être clairement défini avant le départ, et affiché au lieu d'enregistrement. L'accès au parcours est placé sous le contrôle du commissaire-chef dès l'arrivée du Comité technique ou le cas échéant, du responsable de la compétition désigné pour l'épreuve (inspection du circuit).

Avant leur arrivée, l'accès au parcours est soumis aux lois en vigueur et aux règles locales qui régissent le lieu de l'épreuve. Le COFJA ne peut pas refuser l'accès au parcours pour une autre raison.

Avant le début des périodes d'entraînement officielles, le comité technique doit s'assurer que le parcours est balisé de façon satisfaisante et sécuritaire. Un rapport de cette vérification est remis au responsable de la discipline, au commissaire-chef ainsi qu'au vice-président à la programmation du COFJA. En l'absence d'un membre du Comité technique, cette vérification et ce rapport sont effectués par le responsable de la compétition.



RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

La réglementation pour ces compétitions sera celle de l'UCI :

<https://fr.uci.org/reglements/3MyLDDrwJCJJ0BGGOFzOat#titre-iv-mountain-bike>

Et avec l'ajout du Guide de complément de Cyclisme Canada :

https://www.cyclismecanada.ca/wp-content/uploads/2022/06/Companion-Guide-2022_FR-Final.pdf

Sauf pour les règlements suivants :

1. Pour les catégories d'âge de cette discipline, prière de vous référer à la partie « générale » du Document technique.
2. Les catégories et les épreuves sont :

G / F	Cross-country olympique (XCO)
G / F	Cross-country sur circuit court (XCC)
G / F	Cross-country relais par équipe (XCR)
3. L'équipe est composée d'un minimum de quatre (4) athlètes soit 2 garçons et 2 filles et d'un maximum de huit (8) athlètes soit 4 garçons et 4 filles.
 - ✦ XCO et XCR : 4 garçons / 4 filles
 - ✦ XCR : 4 garçons et 4 filles (selon le modèle choisi)
4. Les sélections lors des Jeux régionaux peuvent se tenir lors d'une épreuve obligatoire de Cross-Country olympique (XCO) et aussi (optionnellement) lors d'une épreuve d'élimination (XCE). Dans le cas où deux épreuves auront lieu, un système de pointage sera utilisé pour départager les cyclistes. En cas d'égalité, le classement du Cross-Country olympique aura la priorité.
5. La substitution est permise pourvu que le cycliste ait participé aux Jeux régionaux (prière de vous référer à la partie « générale » du Document technique).
6. Il est fortement recommandé, à la discrétion de l'officiel, qu'un cycliste qui saigne se retire du terrain pour soigner cette blessure.



7. Le système de pointage qui sera utilisé durant la Finale est le suivant :

<u>XCO et XCC</u>		<u>XCR</u>	
Position	Points	Position	Points
1	10	1	80
2	9	2	72
3	8	3	66
4	7	4	54
5	6	5	48
6	5	6 et +	40
7	4		
8	3		
9	2		
10 et +	1		

8. SYSTÈME DE CLASSEMENT DES RÉGIONS

Ce système sert à départager les régions de la première position à la dernière position. Le classement est déterminé par la somme des points de tous les athlètes par région. Dans le cas du relais (XCR), l'équipe féminine et l'équipe masculine accumulent des points pour leur région respective.

9. Les feuilles de pointage et le système de pointage électronique sont les feuilles officielles reconnues par La Société des Jeux de l'Acadie Inc. toutefois, nous recommandons un système de pointage électronique.
10. Les feuilles de pointage sont signées par le responsable de la discipline et par le commissaire-chef à la fin de chaque course. Ces feuilles sont remises à la personne responsable de la discipline après la compétition. Les résultats sont officiels seulement après vérification du Comité des statistiques du COFJA.

